



Conseil de sécurité

Distr. générale
23 décembre 2014
Français
Original : anglais

Lettre datée du 23 décembre 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport sur les activités que le Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique a menées en 2013, tel qu'il a été approuvé par les membres du Groupe de travail.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Président du Groupe de travail spécial
sur la prévention et le règlement
des conflits en Afrique
(Signé) U. Joy Ogwu



Rapport sur les activités que le Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique a menées entre janvier et décembre 2014

I. Introduction

1. Le Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique est un organe subsidiaire du Conseil de sécurité qui trouve son origine dans la déclaration du Président ([S/PRST/2002/2](#)), par laquelle le Conseil a reconnu la nécessité de mesures adéquates pour prévenir et régler les conflits en Afrique et fait part de son intention d'envisager la création d'un groupe de travail spécial chargé de suivre l'application des recommandations formulées dans ladite déclaration et de renforcer la coordination avec le Conseil économique et social.

2. L'Ambassadeur et Représentant permanent du Nigéria auprès de l'Organisation des Nations Unies, U. Joy Ogwu, a été nommé Président du Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique pour une période d'un an se terminant le 31 décembre 2014 (voir [S/2014/2/Rev.3](#)). Le présent rapport rend compte des activités que le Groupe de travail a menées en 2014.

II. Activités du Groupe de travail en 2014

3. Le 23 mai 2014, le Groupe de travail s'est réuni afin d'examiner les préparatifs de la huitième réunion consultative conjointe annuelle du Conseil de sécurité de l'ONU et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, qui devait avoir lieu à New York en juin 2014. Une première version du communiqué conjoint qui serait adopté lors de la réunion consultative a été examinée, ainsi que la forme et la structure de la prochaine réunion consultative, en indiquant les membres du Conseil de sécurité qui s'exprimeraient sur les divers points de l'ordre du jour (la situation en République centrafricaine, la situation au Soudan du Sud, la coopération dans la lutte contre le terrorisme en Afrique et le renforcement de la coopération entre le Conseil de sécurité de l'ONU et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine dans le cadre du partenariat entre l'ONU et l'Union africaine).

4. Le Groupe de travail a ensuite organisé des consultations à la Mission permanente du Nigéria auprès de l'Organisation des Nations Unies, les 27 et 29 mai, afin de continuer à travailler sur le projet de communiqué conjoint et de poursuivre les discussions sur les modalités à suivre pour la réunion.

5. La huitième réunion consultative conjointe annuelle du Conseil de sécurité de l'ONU et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 6 juin 2014. La réunion a été coprésidée par l'Ambassadeur Vitaly Churkin (Fédération de Russie), Président du Conseil de sécurité pour le mois de juin 2014, et par l'Ambassadeur Mull Sebulba Katende (Ouganda), Président du Conseil de paix et de sécurité pour le mois de juin 2014. Le communiqué conjoint, élaboré sous les auspices du Groupe de travail, a été adopté lors de cette réunion ([S/2014/400](#), annexe).